

ENSEIGNEMENTS POUR RÉPONDRE AU CHOC DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Quand les syndicats affrontaient le numérique

Au cours des années 1970, le monde du travail subit de plein fouet la première grande vague d'informatisation. Les documents produits à l'époque par les principales centrales syndicales françaises témoignent de leur combativité et d'une critique incisive du phénomène. À un demi-siècle d'écart, ils nous offrent des outils face au déferlement de l'intelligence artificielle.

PAR MAUD BARRET BERTELLONI, PAULINE GOURLET & FÉLIX TRÉGUER

C / EST l'époque où l'extrême centre réformateur qui domine les institutions françaises fait de l'innovation technologique une priorité. Alors qu'apparaît le chômage de masse et que menace l'austérité budgétaire, d'immenses investissements sont consacrés au développement de l'informatique. À en croire les syndicats, les dirigeants d'entreprise ont fixé un objectif clair : « *accroître les traitements de masse* ». Il s'agit ainsi de libérer le travail des tâches les plus pénibles, de rationaliser son organisation, de fluidifier les processus de production et d'augmenter la productivité. Mais nombre de travailleurs et travailleuses concernés par ces déploiements partagent le sentiment d'être « *dépossédés de toute initiative au profit d'un ensemble de consignes "techniques" édictées par les personnes qui ont le pouvoir* ».

Ce constat ne concerne pas l'énième campagne de « modernisation » économique lancée sous la présidence de M. Emmanuel Macron. Il émane d'un rapport intitulé *Les Dégâts du progrès*, publié en 1977 par la Confédération française démocratique du travail (CFDT), et d'autres documents d'archives de la Confédération générale du travail (CGT). Ces écrits illustrent la manière dont les syndicats s'emparent à l'époque des enjeux associés à l'informatisation (1). Durant cette période, l'informatique prolifère dans le secteur tertiaire et les emplois dits « de bureau », en expansion depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Cette évolution ne va pas sans résistance : du « Mai des banques », qui mobilise en 1974 entre trente mille et cinquante mille manifestants à Paris et dans tout le pays, aux grèves contre la chaîne « automatisée » dans les assurances ou les Postes et Télécommunications (PTT), les employés dénoncent l'impact des ordinateurs sur leur activité, et ce dans des secteurs historiquement considérés comme peu revendicatifs.

Décrivant les transformations du travail depuis la « *vie de tous les jours* », les organisations syndicales mesurent alors l'écart entre les promesses du management (notamment celle d'un allègement de la pénibilité) et les conséquences concrètes de l'informatisation. Visionneuses et écrans, claviers de commande, fichiers, télétransmission, capteurs bouleversent les processus et les rapports de forces entre travailleurs et patrons. Loin de « libérer » le personnel des tâches répétitives, l'informatique, en généralisant de nouvelles opérations de contrôle monotones (codage, pointage, vérification), aboutit à une intensification des cadences et à un isolement accru du fait de procédures toujours plus rigides et individualisées. C'est un proto-travail du clic qui s'instaure, inintéressant, fastidieux et physiquement éprouvant. « *Le travail des bureaux ressemble de plus en plus à celui de l'industrie. Déqualifiés, taylorisés,*

contrôlés, les employés sont, en fait, prolétarisés», soulignent par exemple les militants de la CFDT. Comme le remarque à l'époque Pierre Naville, un sociologue proche du syndicat, *«le capital a réussi à faire du progrès technique une idéologie qui masque les procédures nouvelles par lesquelles il poursuit l'exploitation des masses salariées»*.

À la Sécurité sociale, les premiers systèmes de reconnaissance optique de caractères génèrent eux aussi un profond sentiment d'obsolescence et d'aliénation : *«Écrire à longueur de journée (...) des chiffres rigoureusement conformes à une norme, pas trop à droite, pas trop à gauche, dans leur petite case, sans autre responsabilité ni intérêt, arrive à vous faire douter de la qualité de la vie.»* Aux PTT, la CFDT sonne l'alarme sur les dérèglements qu'entraîne l'informatisation chez les opératrices des renseignements téléphoniques : vomissements nerveux, crises de larmes pour celles qui ne peuvent plus quitter leur poste, troubles digestifs, du sommeil, de la vision, migraines répétées... Face à ces symptômes, une stratégie patronale courante consiste à redéfinir les critères de recrutement pour privilégier des profils moins qualifiés, ou encore à motiver les troupes à grand renfort de techniques d'incitation comportementale et de *«moquettes euphorisantes»*.

Au milieu des champs de maïs

Dans la banque, l'informatisation fournit un support aux nouvelles méthodes de management et institue la performance *«mathématiquement mesurée»*. Ces «optimisations» court-circuitent les discussions informelles et étouffent les mobilisations dans l'œuf. Plusieurs contributeurs du rapport *Les Dégâts du progrès* notent par exemple que la décentralisation du traitement de l'information en petits pôles interconnectés permet, en cas de grève, de faire passer le travail d'un lieu à un autre. Les centres informatiques les plus sensibles sont, eux, *«coupés de tout environnement dangereux»*, à l'image de celui de la BNP, exilé à Marne-la-Vallée, ou de celui du Crédit lyonnais, isolé au milieu des champs de maïs à Limeil.

Sans concertation ni partage d'informations, les équipes de direction et les concepteurs des systèmes informatiques incarnent une *«minorité de super-techniciens»* qui façonnent l'organisation du travail. Pour les «opérateurs», ces technologies semblent *«tomber du ciel»*, accompagnées de licenciements et d'une redéfinition des postes qui *«mutil[e]»* le personnel. Autant de constats qui font écho aux situations documentées aujourd'hui par les sociologues travaillant sur les nouvelles formes d'automatisation, comme celles que dénoncent les agents de la direction générale des finances publiques (DGFIP) aux prises avec l'intelligence artificielle (2).

Les archives mettent également en évidence un renouveau des positions syndicales à l'égard des technologies. Les centrales semblent se départir de la lecture marxiste orthodoxe selon laquelle le socialisme se situerait au terme du développement des forces productives, pour reprendre à leur compte la critique des sciences et des technologies issue de la «nouvelle gauche» et des mobilisations antitechnocratiques de 1968.

Dans ce moment de reconfiguration, plusieurs tendances se dessinent. La CGT reste habitée par l'espoir d'une réappropriation des technologies capitalistes dans une visée émancipatrice. Certaines fédérations favorables à la création d'une industrie informatique française autour de la Compagnie internationale pour l'informatique (CII) soutiennent ainsi les politiques industrielles, et notamment le plan «Calcul», lancé en 1966. À la Sécurité sociale, où les ministères de tutelle et le patronat imposent une informatisation à marche forcée, la CGT élabore un *«contre-plan»* pour une *«informatique sociale au service d'une gestion démocratique»* sur un modèle plus décentralisé et autogéré.

La CFDT, elle, ne paraît pas vraiment croire à la possibilité d'une réappropriation. Comme le souligne un contributeur aux *Dégâts du progrès*, *«il n'y a pas d'innovations technologiques innocentes ou neutres (...)*,

elles visent toutes, en régime capitaliste, à accroître la productivité et à supprimer les impondérables humains afin de participer au processus d'accumulation du profit». Pour sa part, Naville rappelle que, même nationalisé, le pilotage de l'innovation technologique *«ne crée pas automatiquement une démocratie sociale»*. Une semblable méfiance entoure les institutions naissantes consacrées à l'évaluation des risques technologiques, où les partenaires sociaux sont parfois conviés : la CFDT y voit une *«intrusion technocratique»* de la part d'experts — administrateurs, psychologues, médecins du travail ou chercheurs — coupés des réalités quotidiennes des travailleurs et privant ces derniers de leur capacité d'auto-organisation.

Dès lors, comment reprendre en main le progrès technologique ? Les militants de la CFDT invitent à *«engager la lutte sur le contrôle de l'investissement»* et, plus largement, à *«poser les bases d'une autre conception de la technologie, d'un autre développement économique»*. Faute de quoi, alertent-ils, la participation des travailleurs au processus d'innovation risque d'*«intégrer l'organisation syndicale à un mode de production contre lequel elle lutte en permanence»*, contribuant ainsi aux efforts du patronat en vue d'*«abaisser les coûts de production et d'augmenter la productivité»*.

En attendant, sur le terrain, les deux centrales agissent. Alors que se développe à la marge une culture diffuse du sabotage informatique (3), leurs membres lancent des grèves du zèle par le biais d'un suivi rigide des consignes, ainsi que des grèves tout court avec pour revendications le maintien des effectifs et la défense des qualifications. Aux PTT, entre 1972 et 1974, les syndicats réclament la réduction de la durée hebdomadaire du travail, la limitation des vacations sur les visionneuses, l'attribution de quinze minutes de pause par heure et la création de commissions d'hygiène et de sécurité habilitées à exiger l'arrêt des machines considérées comme dangereuses pour le personnel. Ces demandes seront partiellement exaucées, suggérant qu'*«il est possible de lutter, et de gagner»*.

La suite de l'histoire est connue. L'arrivée au pouvoir de la gauche en 1981 n'entraîne pas de « grand moment autogestionnaire ». Les syndicats revoient leurs ambitions à la baisse au profit d'une logique de cogestion. Les décennies suivantes seront marquées par la diffusion de l'informatique au travail et dans la vie quotidienne, jusqu'à son avatar le plus récent : l'intelligence artificielle (IA).

Comme dans les années 1970, les premiers déploiements de cette nouvelle technologie se traduisent par des déqualifications et des licenciements. À leur tour exposées à la taylorisation par les IA dites « génératives », les professions créatives et intellectuelles endurent ce qu'ont subi avant elles ouvriers et techniciens. Certes, des mobilisations s'organisent ici et là, mais elles paraissent isolées, menées à l'écart des grandes centrales. D'ailleurs, les dirigeants syndicaux tiennent un discours qui, si critique soit-il, reste ambigu. Non seulement il semble déconnecté du travail réel, mais il reprend en partie à son compte les promesses des apôtres les plus zélés de l'IA. Celle-ci serait, selon Mme Caroline Blanchot, secrétaire générale de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (Ugict - CGT), une *«source de progrès et de bienfaits pour l'humanité»* (Le Monde, 16 mai 2024). Mme Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT issue de cette même union, y voit quant à elle *«une occasion de mettre fin à la taylorisation du travail intellectuel et relationnel en le centrant sur les aspects réellement humains»* (Le Monde, 13 octobre 2023).

Un registre plus offensif

À la CGT comme à la CFDT, l'essentiel des revendications porte sur l'adaptation des travailleurs, évitant la question plus politique de l'organisation du travail. Face à l'IA, on demande la *«souveraineté numérique»*, plus de *«dialogue social»*, une *«acculturation»* et des *«formations»*, un meilleur *«partage de la valeur»* liée aux gains de productivité (4). Des appels à une *«IA frugale»* suffisent à évacuer le coût écologique farmineux des centres de données, pourtant devenu une préoccupation majeure. Si certaines propositions — d'ailleurs inspirées par les luttes des années 1970 — s'inscrivent dans un registre plus

offensif, à l'image du droit de veto sur les projets d'IA réclamé par la CGT pour les travailleurs, la nécessité de construire un rapport de forces ne figure plus dans l'équation. Il est vrai que la puissance des syndicats s'est largement érodée ces cinquante dernières années, mais l'enjeu demeure inchangé : comment passer d'une position de défense des droits acquis à une stratégie ambitieuse face aux effets concrets des évolutions technologiques sur le monde du travail ?

Pour les luttes en cours et celles à venir, des écrits comme *Les Dégâts du progrès* et d'autres archives syndicales des années 1970 ouvrent de riches pistes de réflexion en termes de méthode et de programme. Ils rappellent en particulier que la maîtrise de l'organisation du travail par les salariés est une condition préalable (quoique non suffisante) à l'émergence de technologies alternatives, respectueuses tant des droits humains et sociaux que des équilibres planétaires.

MAUD BARRET BERTELLONI, PAULINE GOURLET & FÉLIX TRÉGUER

Respectivement chercheuses associées à Costech (Université technologique de Compiègne), au médialab de Sciences Po et chercheur associé au Centre internet et société du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

-
- (1) Confédération française démocratique du travail (CFDT), *Les Dégâts du progrès. Les travailleurs face au changement technique*, Seuil, Paris, 1977 ; Confédération générale du travail (CGT), « Pour une informatique sociale au service d'une gestion démocratique de la Sécurité sociale », Paris, janvier 1975 ; Comité régional CGT Occitanie, *La CII. L'informatique française... Les luttes sociales... Toute une histoire...*, Toulouse, 2022. Sauf mention contraire, toutes les citations sont tirées de ces documents.
 - (2) Solidaires Finances publiques, *L'IA aux impôts. Réflexions et actions syndicales*, Syllepse, Paris, 2024 ; cf. aussi Juan Sebastián Carbonell, *Le Futur du travail*, Éditions Amsterdam, Paris, 2022.
 - (3) Célia Izoard, « L'informatisation, entre mises à feu et résignation », dans Cédric Biagini et Guillaume Carnino (sous la dir. de), *Les Luddites en France. Résistance à l'industrialisation et à l'informatisation*, L'Échappée, Paris, 2010.
 - (4) CFDT Fonction publique, « Intelligence artificielle et environnement. Un défi écologique pour nos services publics [<https://www.cfdt-ufetam.org/intelligence-artificielle-et-environnement-un-defi-ecologique-pour-nos-services-publics/>] », 23 octobre 2024 ; CGT, « Contribution CGT en vue du Sommet pour l'action sur IA [<https://www.cgt.fr/sites/default/files/2025-02/Contribution%20CGT-IA%20%20VD%20illustr%C3%A9.pdf>] » (PDF), CGT.fr, février 2025 ; Ugict - CGT, « Mettre l'intelligence artificielle au service d'un nouveau modèle économique, social et environnemental [<https://ugictcgt.fr/wp-content/uploads/sites/19/2021/12/2021-DO-Ugict-fiche-12.pdf>] » (PDF), 19^e Congrès Ugict-CGT, 15 décembre 2021.

Mot clés: [Travail](#) [Histoire](#) [Technologie](#) [Syndicalisme](#) [Informatique](#)
